

# Vers un développement des axes méridiens au Sahara <sup>1</sup>

## Note d'analyse stratégique

### Le Sahara : zone désertique ou succession d'interconnexions entre Méditerranée et Sahel ?

Les espaces désertiques saharo-sahéliens ont de longue date fait preuve d'une formidable vitalité grâce aux circulations et échanges transsahariens qui peuvent, de manière surprenante, être apparentés aux prémices d'une mondialisation en devenir. Toute période confondue, les échanges transsahariens sont à la base des économies et des relations sociales. Ces flux exigent toutefois des espaces sécurisés et pacifiés, des compétences en matière de mobilité et de transport afin de valoriser les potentiels complémentaires sur des espaces caractérisés par leur immensité entre les deux rives du Sahara, appelé par ailleurs Sahel<sup>2</sup>. Paradoxalement, les espaces désertiques saharo-sahéliens apparaissent comme un milieu marqué par la mobilité et les échanges, une sorte d'espace géographique<sup>3</sup> démesuré, mais jouant un rôle d'articulation ou d'interconnexion entre le monde méditerranéen au nord et l'Afrique sahélienne au sud. L'histoire ancienne démontre qu'après avoir été un foyer d'invention et de civilisation, le Sahara a fini par devenir un espace géographique périphérique (certains parlent de *cul-de-sac*).

La Banque mondiale, acteur qui a investi cette zone et sa périphérie à travers plusieurs projets, s'interroge sur la cohérence entre les grandes initiatives déployées sur la zone saharo-sahélienne et leur impact véritable sur son devenir. La multiplication d'institutions, de structures ou d'initiatives ne produisent que peu d'actions tangibles et les résultats palpables sur le terrain tardent à se faire sentir. À dire vrai, l'impact est à ce jour largement en deçà des espérances autant vis-à-vis des investissements consentis qu'au regard des besoins des populations visées et riveraines. En conséquence, l'institution financière souhaite lancer une réflexion stratégique afin de promouvoir un nouveau paradigme de développement de la zone saharienne basé sur le lien en lieu et place de la césure héritée depuis le début de l'installation coloniale. La présente note a pour finalité de jeter les premières pistes d'un futur programme de développement et propose les éléments d'un itinéraire pour sa formulation.

## I. Le Sahara entre héritage du passé et évolutions récentes préoccupantes

L'étude historique du Sahara souligne l'ancienneté des réseaux transsahariens, remontant à plusieurs millénaires. Les connexions réticulées<sup>4</sup> entre les cités et zones nord sahariennes (*Tabert, Sidjilmasa, Marrakech, Touat, Tidikelt, Adjer, Fezzan, Ghadamès et Tripoli*) et les correspondantes sahéliennes (*Ghana, Awdaghoust, Oualata, Timbuktu, Tadmekka, Aïr, Kavar et Kanem-Bournou, Ouaddaï et Darfour*) ont

<sup>1</sup> Il est entendu ici qu'il s'agit de l'ensemble des pays comprenant une partie désertique du Sahara au sein de son territoire.

<sup>2</sup> Rappelons que le terme Sahel signifie rivage en langue arabe et s'applique de part et d'autre du Sahara.

<sup>3</sup> Espace et non territoire, comme une sorte de *géographie de l'entre-deux*, où les capitales se trouvent toutes éloignées.

<sup>4</sup> Il s'agit d'une analogie avec la notion d'archipel où les îles, équivalentes des cités et oasis sahariennes, fonctionnent en réseaux.

progressivement façonné les **axes de circulations méridiennes** à travers le plus grand désert du monde (9,2 millions de km<sup>2</sup>). Au gré de dynamiques d'échange mais également de tensions sociales, ces flux commerciaux et les pôles transactionnels correspondants ont tantôt crû, tantôt décliné jusqu'à parfois disparaître<sup>5</sup>.

L'économie et le commerce ont donc accompagné ces évolutions, sur fond de brassage des peuples et tout logiquement des idées et des religions. De nombreux types d'alliances politiques, voire matrimoniales, impliquant des formes de solidarités plus ou moins intenses, ont émergé et peu à peu structuré, puis complexifié les réseaux commerciaux et leurs pôles urbains naissants, situés autour de l'eau, si précieuse<sup>6</sup> dans ces milieux des plus arides.

### 1.1. L'époque médiévale des royaumes et empires avec plusieurs axes méridiens

Les circulations transsahariennes précoloniales activant des flux humains et des produits (sel, animaux, dattes, or, etc.) reposaient sur des alliances politiques et économiques fluctuantes selon l'environnement commercial plus ou moins favorable. Elles ont inscrit progressivement des connexions historiques sur plusieurs faisceaux<sup>7</sup> d'axes commerciaux d'orientation Nord-Sud et Sud-Nord dont 3 sont cités<sup>8</sup> ici.

L'axe transsaharien occidental liait les régions du bassin du Sénégal et du haut-Niger, en connectant les zones méridionales aurifères (marchés de Djenné et Kong), selon les époques et les dominations correspondantes des empires du Ghana (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle), des Almoravides (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), du Mali (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), du Songhaï (XV<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) et du Macina (XIV<sup>e</sup> siècle), avec les grandes dynasties successives situés en Afrique du Nord (Maghreb marocain et ouest algérien). Dans la partie saharienne, cet axe était activé essentiellement par les tribus Sanhadja et ensuite Maures.

L'axe central liait les ports méditerranéens, puis en prolongement les oasis du centre de l'Algérie tels que Ouargla, El Goléa, Ghardaïa, Tamanrasset, entre autres (actuellement situées en Algérie) avec les empires de la boucle du Niger mais aussi les cités-États haoussas et les empires du Kanem-Bornou (VIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), aux abords du lac Tchad. Cet axe a été largement activé par les tribus de la confédération touarègue pour l'ensemble actuel du Mali et du Niger, influence plus ou moins forte et coordonnée selon les périodes et les pouvoirs en place.

L'axe oriental, prépondérant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, liait le lac Tchad aux mains de l'empire du Kanem-Bornou, traversait les contrées sahariennes dominées par les Toubous et les Arabes, en tissant des relations avec les royaumes respectifs du Darfour et du Ouaddaï avec l'actuelle Libye.

---

<sup>5</sup> L'histoire du commerce continental souligne des séquences d'expansion et de régression. L'étude des ruines de certaines cités antiques a apporté les preuves d'une force commerciale atteinte, parfois remarquable, avant de périr.

<sup>6</sup> Les eaux de surface avec les fleuves lacs, oasis (Maghreb, Mauritanie), cuvettes oasiennes (Niger oriental), *céanes* (Ferlo), *tamourths* (sud mauritanien), mares (Gourma malien, Niger), *boullis* ou *bullis* (plateau mossi), *bafirs* (Soudan et Éthiopie), citernes enterrées (Djibouti), eaux et sources captées *kbettaras* (Sud-Maroc), *foggaras* (Algérie), des puits et forages.

<sup>7</sup> Il s'agit en fait de plusieurs itinéraires de convoi (caravaniers, pèlerins ou routiers), regroupés en faisceaux.

<sup>8</sup> Il y aurait un quatrième faisceau majeur autour de l'architecture que constitue l'ensemble de la vaste vallée du Nil. Ces faisceaux et leurs démembrements ont été décrits par de nombreux chercheurs tels que Théodore Monod (1968), puis repris par Jean Schmitz (2000), etc.

Les peuples nomades sahariens ont largement échangé selon une **logique méridienne** avec les royaumes sédentaires dominants successifs configurant par là une forme socio-économique fonctionnelle très adaptée dans un espace contraint.

Les urbanisations sahariennes et sahéliennes se sont ainsi bâties, puis consolidées au gré de ces échanges commerciaux. La diffusion de la religion musulmane, très liée aux réseaux commerciaux, et sa pratique du pèlerinage a également renforcé les étapes relais en autant de points de rencontre.

## 1.2. La colonisation, pacification mais perturbation des logiques commerciales méridiennes

Le premier ébranlement de cet ordre transsaharien a été le fait de l'installation des comptoirs le long de la côte atlantique, d'abord avec les portugais (XV<sup>e</sup> siècle), puis des autres européens (hollandais, anglais, danois et français)<sup>9</sup> à partir du XVII<sup>e</sup> dont l'objectif était de détourner les flux commerciaux transsahariens (or et esclave principalement) au profit des comptoirs maritimes.

La domination coloniale française, d'abord militaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis civile, a permis une certaine unification des espaces saharo-sahéliens, et la mise sur pied d'un service de transport transsaharien (pistes automobiles) et d'une administration moderne. À cette époque, les échanges commerciaux transsahariens ont toutefois diminué, avec notamment la baisse des grandes mobilités caravanières, concurrencées par le transport maritime sur tout le XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Cela s'est traduit par une relative fermeture des espaces sahariens passant d'une logique de circulation ouverte à un espace plus normé avec une exigence de contrôle.

La pénétration coloniale des États sahéliens s'est effectuée principalement d'une manière transversale par les fleuves Sénégal<sup>11</sup>, Niger et le Lac Tchad, impliquant une entrave à la vocation circulatoire et commerciale des axes méridionaux ancestraux.

De plus, l'instauration de frontières, initialement tracées pour des besoins internes et administratifs à l'empire français fragmentant le Sahara en grandes bandes latitudinales, a provoqué la transformation des espaces sahariens en de véritables zones périphériques marginalisées. Les régions septentrionales de l'Afrique occidentale française (AOF) ont été progressivement considérées comme des confins de territoire, affiliés à des périphéries terminales, économiquement négligées.

Les différents flux ancestraux portant sur l'or, la main-d'œuvre servile, les produits alimentaires et manufacturés ont considérablement diminué. Avant la découverte du pétrole et des richesses minières

<sup>9</sup> D. Giri, *Histoire économique du Sabel*, Paris, Karthala, 1994.

<sup>10</sup> La croissance des grands ports ouest-africains est là pour le souligner (Dakar, Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou, Lagos).

<sup>11</sup> Rappelons qu'avant la conquête militaire, l'opportunité des fleuves offerte pour la pénétration des arrière-pays en vue de l'établissement des comptoirs par les « Blancs » était déjà stratégique. En 1638 fut créée par les Français la première installation fixe à l'embouchure du fleuve Sénégal et en 1659 : c'est la naissance du Fort Saint-Louis. Durant cette période cruciale, les oppositions de conquêtes entre les Anglais, les Portugais et les Français se sont cristallisées autour de la maîtrise de ces voies navigables et du contrôle du commerce océanique.

aujourd'hui si convoitées, le Sahara n'a été considéré par le colon essentiellement que sous l'angle sécuritaire et le contrôle des populations locales. Le pouvoir colonial a dû « pacifier » les tribus nomades et ce, au détriment de leurs activités commerciales. Avec le déclin de l'activité principale de convoyage de marchandises, les nomades se sont repliés sur les activités d'élevage, très peu soutenues par la politique commerciale de la métropole.

### 1.3. Le temps des indépendances avec la construction des États-nations

Avec les indépendances, les nouveaux États-nations ont opéré un certain développement dans les zones sahariennes mais à l'intérieur des frontières. Les tendances démographiques galopantes et les modèles économiques de développement, mimés sur le modèle occidental en plein essor, ont accentué l'orientation des échanges commerciaux du Sahel vers le Sud côtier. Au nord, des États fortement centralisés ont surtout mis l'accent sur le développement des zones septentrionales et sur un tourisme aujourd'hui très handicapé (voire sinistré comme en Tunisie) par le risque terroriste. Les îlots d'intensification agraire ont été localisés sur les terres irrigables, marginalisant de fait les milieux arides, contrées de prédilection du pastoralisme. La formation des identités nationales, les compétitions entre les nouveaux États et les différentes formes d'organisations sociales au nord et au sud du Sahara ont progressivement conduit à des replis sur les différences plutôt qu'à une mise en partage sur ce qui est commun. Même si certaines connexions transsahariennes envisagées ont créé beaucoup d'espoir, elles n'ont pas réellement abouti à relancer le commerce d'antan. Au nom d'un archaïsme séculier, certaines populations nomades contraintes par le milieu ont, tant bien que mal, tenté de faire perdurer leur mode de vie, mais ont été marginalisées (ou indexées selon les États) quant à leur identité, jugée notoirement hostile à la modernité.

### 1.4. La période actuelle : une complexification des rapports et une tension sociale dangereuse

À partir des années 1970, la succession de grandes sécheresses a mis à mal la pratique du pastoralisme, principale activité économique des populations saharo-sahéliennes. Les aléas climatiques ont ainsi frappé durement les populations rurales, et notamment les pasteurs pour qui la perte des troupeaux a distendu les solidarités claniques, augmenté l'insécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>12</sup>, favorisé l'exode rural avec une fixation urbaine précaire des anciens nomades et l'amorce d'activités commerciales de substitution. Dans le vide ainsi créé, s'est développé un renouveau des trafics commerciaux transsahariens dont l'essentiel repose aujourd'hui sur le transport de marchandises illicites (cigarettes, armes, voitures de contrebande, drogues et faux médicaments, et migrants clandestins). Ainsi, des véritables mafias se sont mises en place à différentes échelles (locale et en capitale) et ont réactivé à leur avantage de nouveaux échanges transsahariens, détruisant alors les anciennes relations et valeurs sociétales. L'accès aux véhicules modernes performants et à la téléphonie mobile a accéléré le phénomène.

Aujourd'hui, paradoxalement, l'Afrique maghrébine et l'Afrique sahélienne, restent encore peu connectées. À quelques rares exceptions, les infrastructures de transport sont insuffisantes et mal entretenues. La seule voie bitumée transsaharienne est celle qui longe le littoral atlantique depuis le Maroc jusqu'au Sénégal, en

---

<sup>12</sup> Avec un ratio défavorable aux éleveurs entre le prix de vente des céréales et celui du bétail.

passant par la Mauritanie<sup>13</sup>. Bien que l'exploitation des ressources naturelles stratégiques (uranium, pétrole, phosphate, fer, etc.) a effectivement été à l'origine de la création d'infrastructures de transport (malgré cela la route goudronnée entre l'Algérie et le Niger reste inachevée depuis des décennies !) et a conduit à un essor urbain au Sahara. Elle n'a guère stimulé, jusqu'à présent, le rapprochement économique des États des deux rives. Les organisations régionales comme la CÉDÉAO ou l'UMA n'ont pas développé de coopérations significatives pour y remédier.

Profitant de la pauvreté chronique dans la région saharo-sahélienne, et souvent caractérisée par une faible capacité de gouvernance dans ces espaces, les mouvements extrémistes ont disposé de grandes facilités pour recruter largement leurs effectifs dans la jeunesse déçue et les laissés pour compte de la modernité. La multiplication des armes et des postures belliqueuses ont induit une montée en puissance du banditisme chronique, terreau et corollaire à de nombreux trafics de produits illicites. De fait, les revenus illégaux entraînent des inégalités criantes. De plus, la conjonction de l'insécurité et de la variabilité climatique ont installé durablement l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes. Les grandes migrations viennent complexifier le tableau alarmant des espaces saharo-sahéliens.

Face au contexte géopolitique mondial actuel, la situation au Sahara produit des conséquences non seulement locales, mais aussi lointaines, qui impactent l'ensemble de la planète et plus particulièrement l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient.

## II. Le cadre d'intervention actuel et les politiques de développement

### 2.1. Analyse de la situation actuelle : une diversité de cas en fonction des échelles d'intervention...

Durant ce début de siècle, à la suite des conventions de Rio (Désertification, Biodiversité, Changement climatique) jusqu'à l'Accord de Paris, des initiatives de développement ont été prises avec le souci d'englober une partie conséquente du Sahara (Grande muraille verte sous l'égide de l'Union africaine, etc.). Études et échanges d'information ont structuré des faisabilités et des programmes indicatifs d'intervention. Une certaine valorisation des acquis antérieurs a été effectuée en termes de ceintures, barrages verts et mesures environnementales et phytoécologiques en faveur des palmeraies. Avec l'aide d'organismes tels que l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)<sup>14</sup>, on constate une amélioration du niveau de coordination et de collaboration avec l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte et des

<sup>13</sup> Elle permet des flux de produits agricoles dépréciés par le marché européen à bas prix, issus d'une agriculture intensive polluante, entravant bien souvent les productions nationales émergentes (cas de la Mauritanie, handicapée par les importations massives de produits maraichers marocains ayant un coût d'opportunité très faible).

<sup>14</sup> L'OSS et de nombreuses instances de concertations et de pistes d'initiatives « vertes » parallèles : LDN, programme SAWAP de suivi-évaluation, projet BRICKS (mis en œuvre par l'OSS, le CILSS et l'UICN), 3S mais aussi des visions plus anciennes tels que les programmes de gestion durable des terres et de l'eau (GDT), de Lutte contre la désertification (LCD)...

organisations régionales concernées. Cela se traduit par une stratégie d'intervention harmonisée, le développement du concept de partage de connaissances, l'identification et la formulation de projets transfrontaliers impliquant les pays de l'Afrique du Nord. Divers projets internationaux comme SAWAP, Terrafrica, (Banque Mondiale) Action contre la désertification (FAO), Fleuve (UNCCD), Réduire les écarts de la Grande Muraille verte (IUCN), MENA DELP (OSS, Banque Mondiale) ... interviennent sur la zone mais il est à ce stade bien difficile de relever leur impact véritable.

Par ailleurs, il faut bien reconnaître que les clivages politiques et également la césure effective entre les rives nord et sud du Sahara ne facilitent pas la mise en œuvre d'un développement en commun. Les déclarations de principes et plans de mise en œuvre se multiplient ainsi que la création de structures nationales en charge, avec l'espoir de pouvoir canaliser des flux financiers qui tardent à se matérialiser. Les mises en œuvre d'interventions communes, ou du moins coordonnées et à l'échelle, ne voient pas vraiment le jour. Les difficultés d'interventions concrètes dans un cadre transfrontalier et le caractère ambitieux des objectifs ont largement découragé les initiatives. De plus, le concept que certains jugent obsolète de « barrière verte » face à la progression de la désertification laisse les spécialistes franchement dubitatifs alors que le concept de mosaïque d'interventions de développement (lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire) ne trouve pas vraiment son cadre et son financement.

Concernant le pastoralisme, il représente un atout majeur des systèmes agraires oasiens. L'initiative d'un programme régional d'appui au pastoralisme (PRAPS) sur six pays (Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) née de concertations à N'Djamena, puis à Nouakchott sur financement de la Banque mondiale en faveur des élevages pastoraux est en cours de mise en œuvre, avec l'accompagnement du CILSS et l'POIE. Des investissements structurants pour l'élevage vont voir le jour en zone transfrontalière des six pays. Cette mise en œuvre, formulée directement par les cadres des ministères de l'Élevage de chaque pays respectif et traduite par des investissements transfrontaliers, est prometteuse en zone saharienne, mais surtout au Sahel. En effet, pour les six pays, les investissements vont se concentrer prioritairement sur les régions des frontières sud, avec les pays côtiers correspondants en termes de débouchés des productions animales (RCI, Togo, Bénin, Nigeria).

Des interventions régionales partant des institutions relatives à des ensembles géographiques touchent également le Sahara, à l'image de celles concernant le bassin du Lac Tchad (Commission du Bassin du Lac Tchad : CBLT), ou celle du fleuve Niger (Autorité du Bassin du Niger : ABN). L'approche par bassin versant, conforme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), permet de raisonner sur la ressource pour arriver à sa gestion et les instances qui en découlent. Toutefois la cohésion et les solidarités des communautés sont rarement superposées aux grands bassins orohydrographiques, ce qui pose avec récurrence un problème de légitimité quant à une gestion multi-acteurs de la ressource (quantité, qualité et usages plus ou moins prioritaires<sup>15</sup>). Par ailleurs, il est notoire d'indiquer que les parties méridionales de ces types d'intervention (approche par bassin versant et par ressource) sont souvent délaissées car elles apparaissent plus complexes à aborder (plus de discontinuité dans les connaissances, problème d'insécurité et de difficulté d'accès et de séjour pour les chercheurs...).

---

<sup>15</sup> Usages à la fois domestique, agricole (cultures annuelles et pérennes), pastoral et artisanal (constructions).

Dans le droit fil des débats sur le changement climatique et des COP, des initiatives internationales voient le jour à propos de la nécessaire transition agricole mondiale et de la gestion des terres et des sols comme moyen d'accroître la sécurité alimentaire tout en luttant contre le changement climatique par la séquestration du carbone dans les sols<sup>16</sup>. Dans le cadre de la Coop 22, le Maroc s'est positionné comme leader pour lancer l'Initiative oasis durable (IOD)<sup>17</sup>. Cette nouvelle initiative poursuit l'objectif de reconnaissance, de préservation et de développement des espaces oasiens particulièrement vulnérables au changement climatique. Elle accompagne l'autre proposition marocaine, notée AAA (Adaptation Afrique Agriculture) qui vise l'atteinte des objectifs d'atténuation et un meilleur accès aux financements de projets allant dans ce sens. Un point important concerne la prise en compte de la situation d'isolement des populations oasiennes. L'initiative doit permettre à ce que l'expression de la « voix des oasis », notamment portée par le réseau international de la société civile RADDO<sup>18</sup>, se fasse entendre (vulnérabilité des populations oubliées, patrimoine oasien culturel unique en péril, raréfaction de l'eau, salinisation des sols, érosion hydrique et éolienne du substrat arable, diminution de la biodiversité, recul de l'activité agricole, etc.). Il y a lieu d'accompagner de telles dynamiques partant du souhait des populations sahariennes et des cadres des secteurs techniques et territoriaux concernés.

À cet égard et parmi les bailleurs de fonds internationaux on notera un réel engagement de la Banque mondiale et du FEM dans des projets au profit des oasis en Tunisie, au Maroc et dans la région MENA, ou encore le FIDA en Tunisie (compréhension du cadre foncier, gestion des parcours au sud, valorisation des sous-produits agro industriels). Toutefois, un besoin de cohérence inter sectoriel (Agriculture, Élevage, Environnement) et transfrontalier (politiques agricoles et commerciales) s'exprime pour traduire le concept en programme opérationnel, porteur d'espoir en termes d'impact.

En Mauritanie également, des projets interviennent depuis plusieurs années sur les géo-systèmes spécifiques à l'image du Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO) sur l'ensemble des régions oasiennes du pays, mais l'absence d'approche systémique notamment autour des difficultés d'approvisionnement en ressources en eaux, minore largement les interventions, et les impacts attendus.

## 2.2. Quelques enseignements majeurs se dégagent...

De nombreuses interventions incluent effectivement une partie de la zone saharienne dans les zones d'intervention mais les populations concernées restent une cible périphérique, voire oubliée pour plusieurs raisons.

Les interventions thématiques s'avèrent rarement compatibles avec l'approche par oasis qui ne peut être que systémique. Par ailleurs, les solutions avancées en zone sahélienne ne correspondent pas avec les programmes de développement qu'il faudrait dans ces îlots spécifiques que sont les oasis. La diversité

---

<sup>16</sup> Notamment l'initiative 4/1000 prise par la France à la COP21 et désormais initiative internationale <http://4p1000.org/>

<sup>17</sup> <http://andzoa.ma/fr/2016/11/15/cop22-presentation-de-linitiative-oasis-durables-par-m-le-ministre-de-lagriculture/>

<sup>18</sup> <http://www.raddo.org/>

d'institutions plus ou moins connectées entre elles avec des points focaux et des orientations sectorielles handicapent les mises en œuvre de programmes et projets. En outre, le surcoût<sup>19</sup> de certains travaux (approvisionnement et repli des chantiers, coût du contrôle et de la supervision, faible couverture téléphonique, insécurité chronique, obsolescence des résultats d'études<sup>20</sup>) fait que l'investissement dans la zone saharienne est au mieux différé, voire carrément supprimé des intentions louables depuis plusieurs décennies<sup>21</sup>. La difficile justification d'un impact minimal somme toute hypothétique, conditionnée à la densité humaine très faible de ces contrées, exclut de fait les populations sahariennes de nombreuses interventions. Les intérêts de stabilité et de vitalité de ces zones sont en quelque sorte minorés en raison de leur faible ratio coût/bénéfice par habitant et en oblitérant ainsi leur valeur ajoutée stratégique, sans compter le coût humain et financier de l'insécurité actuelle.

Les transformations commerciales dans l'espace transsaharien se sont essentiellement réalisées loin de la gouvernance des États et des collectivités territoriales (là où elles existent). Ces mutations se sont déroulées le plus souvent dans la clandestinité, avec la croissance de trafics illicites impliquant et impactant certains acteurs situés à diverses échelles de la communauté. Cette situation a favorisé l'émergence de filières organisées tirant bénéfice de la situation mais aussi disqualifiant, de fait, les propositions souvent moins rentables<sup>22</sup> sur des bases légales. Face à cette nouvelle actualité géopolitique, ces espaces sont alors considérés du seul point de vue de la sécurité, via un contrôle territorial afin d'exploiter les richesses du sous-sol. De plus, la finalité sécuritaire se trouve renforcée par les politiques anti-migratoires européennes. Cette vision essentiellement sécuritaire masque totalement le potentiel de mise en valeur des réseaux d'échange fondés sur la mobilité et les opportunités économiques qui en découlent entre les États des deux rives. En l'absence de partenariat transfrontalier fort, les politiques nationales d'aménagement ont fait des régions sahariennes des périphéries marginales plutôt que des espaces de connexion basés sur la mobilité et la fluidité des échanges entre populations riveraines.

Les dynamiques en cours dans l'espace saharo-sahélien montrent les enjeux de la prise en compte du « réseautage » des énergies et des interconnexions que cela implique. Sur la base de cette réalité géographique, sociale et économique des échanges transsahariens, une coopération renforcée de part et d'autre des frontières semble aujourd'hui la seule issue ; les évolutions ont démontré que chaque État seul était bien loin de pouvoir y parvenir totalement sur son propre territoire. Elle peut permettre de sortir d'une représentation négative du Sahara, sorte de zone grise de la mondialisation, marquée par différents trafics entretenus par des mafias naviguant dans les milieux humains perçus trop souvent comme rebelles par rapport aux États.

---

<sup>19</sup> Au Tchad et dans les programmes d'hydraulique, le ministère concerné estime ce coût additionnel d'intervention en zone saharienne jusqu'à un facteur 3. De plus, très peu d'entreprises envisagent de soumissionner pour des marchés en zone saharienne, si les lots en termes de volumes ne sont pas attractifs.

<sup>20</sup> Bien souvent, les seules données existantes remontent à l'époque coloniale. Tout un travail préalable de remise à niveau des connaissances des milieux physiques sont à reprendre (niveau piézométrique de la ressource en eau, évolution des parcours, état sanitaire des palmeraies (problème du *bayoud* en particulier), caractéristiques du peuplement humain, etc.).

<sup>21</sup> Les zones sahariennes sud sont largement les oubliées du développement, ce qui est lié à la faible présence des États. Certaines autorités, telles que les collectivités territoriales, se considèrent comme délaissées par le pouvoir central...

<sup>22</sup> En effet, que représentent, par exemple, des activités génératrices de revenus (AGR) face au pactole effectif des trafics.

---



Le pastoralisme et l'agriculture oasienne, deux piliers de la richesse des espaces saharo-sahéliens, gagneraient grandement au changement de paradigme dans l'approche du développement du Sahara.

### III. *Vers un nouveau paradigme pour une contribution au développement du Sahara*

Ce qui précède montre que la solution aux problèmes décrits ci-dessus passe par une redécouverte et une revalorisation des axes méridiens du Sahara. Il s'agit d'amorcer **un processus de mise en œuvre du paradigme d'un développement saharien passant par la relance pluridimensionnelle des activités méridiennes** pourvoyeuses de production, de revenus et d'emplois. Deux ou trois axes méridiens pourraient être choisis pour traduire en acte le nouveau paradigme.

#### 3.1. Comment passer de la lecture des enjeux à une action pertinente et utile ?

Au terme de ces premiers éléments d'analyse de la problématique de développement transsaharien, quel type d'action pourrait-on imaginer pour accompagner les acteurs locaux et régionaux dans la mise en œuvre d'actions structurantes ? Quels acteurs accompagner à cette échelle et comment les réunir dans un processus de formulation d'une stratégie de développement qui intègre la diversité des situations locales et qui soit porteuse de développement économique sur les axes transsahariens en devenir ?

Si on veut avancer dans cette direction, on devrait imaginer d'engager un véritable processus de formulation qui intègre les acteurs, qui facilite les analyses partagées des situations, des enjeux et des enseignements tirés des expériences. Sur ces bases pourraient alors être identifiés des horizons plus précis d'une intervention, en passant ensuite à leur instruction en véritable programme structurant, soutenu par les États. Ce type de processus de préparation est conséquent, il est exigeant en dialogue et concertations au niveau national et sous régional. Il doit mobiliser aussi de l'expertise et des capacités d'animation pour impliquer les acteurs de ces espaces dans les réflexions et les propositions. Enfin, le point de départ et le point d'arrivée de ce processus revêt une dimension de dialogue politique qui suppose l'implication très importante des partenaires techniques et financiers, mais également d'institutions porteuses d'une légitimité interétatique forte (OSS, CENSAD, Club du Sahel, etc.).

La préparation du PRAPS au Sahel accompagné par la Banque Mondiale a bien réussi ce cheminement, franchissant en l'espace de deux ans (2013-2015) les étapes de capitalisation par pays, de négociation de la déclaration de Nouakchott (octobre 2013), d'élaboration des programmes par pays avec échanges fréquents des six pays, accompagnés par le CILSS.

#### 3.2. Engager un processus d'identification et de formulation

À l'échelle de ces espaces transsahariens, cette identification-formulation d'intervention devrait être pensée par les acteurs susceptibles d'être impliqués directement dans la mise en œuvre. Avec les appuis nécessaires, les cadres nationaux, les leaders locaux de la société civile et les collectivités territoriales (là où elles existent) sont à même d'établir des priorités, de hiérarchiser les interventions et les actions que cela



implique. La double difficulté d'une approche à la fois systémique et transfrontalière réside dans l'implication de plusieurs ministères et ce, simultanément dans plusieurs pays.

La conception globale d'un programme d'intervention devient alors un véritable processus de développement en soi tant le niveau d'écoute, d'échange et de consensus est nécessaire. La formulation du Programme régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) reflète cette réalité. En effet, la succession de deux séminaires (N'Djamena en mai 2013, puis Nouakchott en octobre 2013) a permis d'intensifier le dialogue précurseur à la faisabilité au sein de chaque pays et également au niveau transfrontalier. Il s'agit d'une piste intéressante de démarche de travail qu'il y a lieu de privilégier également dans les zones sahariennes.

### 3.3. Cinq pistes d'interventions envisagées

À la faveur de ce processus et des problématiques évoquées il est envisagé de déboucher sur un programme qui articule plusieurs grands groupes d'activités :

- (i) Appui au dialogue politique inclusif entre Maghreb, Sahara et Sahel
- (ii) Appui au développement des filières sur les axes transsahariens
- (iii) Développement d'une agriculture familiale innovante, durable et pourvoyeuse d'emplois
- (iv) Renforcement de la gouvernance des axes transsahariens et renforcement des capacités des acteurs
- (v) Formation et insertion des jeunes dans l'économie et les systèmes d'activités transsahariens

⇒ i- Appuis au développement des politiques publiques et au dialogue entre Maghreb, Sahara et Sahel

De nombreuses initiatives illustrent la prise de conscience de concertations. Il s'agit notamment de la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l'UE (2011), de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (2013), de la Stratégie pour la région du Sahel de l'UA (2014) et d'une Stratégie pour le Sahel de la CÉDÉAO<sup>23</sup>.

Toutefois, les accords passés sous l'égide d'institutions internationales (CÉDÉAO, UMA, CEEMAC) sont parfois peu compatibles, voire exclusifs pour certaines économies vulnérables (niveaux de taxes en commun, non-respect des règles, etc.). Ensuite, le Maghreb et l'Europe ont respectivement dans leurs entités commerciales (UMA, UE)<sup>24</sup> des stratégies et politiques offensives en matière de prix qui permettent la conquête de marchés agricoles non protégés comme ceux du Sahel.

Les politiques commerciales respectives de chaque pays doivent porter une réflexion sur les leviers possibles afin de sauvegarder les efforts en faveur de l'émergence des filières de produits locaux. Dans le

<sup>23</sup> Plusieurs stratégies existent au plan sécuritaire concernant ces zones mais ne sont pas abordées ici. Il y aurait lieu de les quantifier et d'en apprécier leur contribution au maintien des activités économiques.

<sup>24</sup> Respectivement Union du Maghreb Arabe (UMA) et Union Européenne (UE).

cadre des accords Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) récemment ratifiés, des mesures compensatoires doivent être imaginées, conçues, puis défendues auprès des autorités compétentes.

⇒ ii- Appuis au développement des filières agro-sylvo-pastorales

Pour de nombreuses filières, la difficulté réside dans la conquête du marché intérieur (capitales et villes moyennes) et les autres centres d'affaires des pays voisins inter connectés. En effet, la concurrence entre les produits locaux pour des filières en construction et les produits importés au Sahel venant des pays du Maghreb ou d'Europe est forte et ne s'avère pas favorable aux efforts de développement. Ce constat est particulièrement flagrant pour les filières maraîchères (tomates, carottes, etc.), fruitières (dattes, agrumes, bananes, etc.) et pour l'aviculture (chair et surtout œufs). Cette concurrence est d'autant plus aigüe que les produits importés bénéficient d'un conditionnement favorable (emballage à alvéole, cagettes de détail spécifiques selon les produits, par ex.).

Par ailleurs, une bonne gouvernance des filières suppose également une réflexion approfondie sur le cadre légal et sur son application concernant les activités commerciales des filières agro-pastorales (droits de producteurs, des commerçants et des consommateurs).

Enfin, l'enclavement de certaines zones impliquent de se concentrer sur la mutation d'une nouvelle agriculture verte adaptée, structurée autour de pratiques culturelles et d'itinéraires techniques simples. Dans ce sens, un lien est à faire avec la recherche agronomique et la vulgarisation de techniques durables de production et de transformation de produits agro-sylvo-pastoraux. Il s'agit de privilégier les actions innovantes de développement, orientées vers le « produire local », et de bonne qualité (éthique et bio valorisable sur les marchés européens), tout en étant peu exigeantes en termes de ressources en eau, en terres (fertilité) et en intrants importés (semences, matériel agricole, énergie, engrais et pesticides).

En raison du manque d'infrastructures, les différentes transformations des productions agricoles et arboricoles (ensilage, conditionnement) sont rarement satisfaisantes, même quand elles existent (voyage des fruits en vrac dans les camions, par exemple). Ces conditions de transport impliquent des pertes importantes. Parfois en l'absence de tri, des sacs entiers de produits sont avariés du fait de la présence d'une petite quantité de produits abimés (cas de l'oignon ou des agrumes, par ex.). La question du type d'emballage et de l'étiquetage des produits se pose également. Par ailleurs, certaines techniques de séchage pour les fruits seraient prometteuses mais l'équipement n'est qu'au stade de la recherche appliquée.

La transaction commerciale nécessite le groupage d'une quantité suffisamment attractive de produits pour les commerçants sur un même lieu à un moment donné. De nombreux commerçants s'organisent pour effectuer ces collectes dans les petits marchés ruraux, voire dans les campements isolés (avance auprès de petits commerçants « rabatteurs »). Le rôle des organisations rurales de toute sorte est ici fondamental pour, à la fois, jouer un rôle d'interface avec les commerçants et également pour apporter une force de négociation. Cette dernière peut contribuer au développement de stratégies commerciales plus à l'avantage des producteurs qui pourraient ainsi leur permettre un accès facilité aux financements (warrantage, tierce détention...). Là aussi, en fonction des négociations inter acteurs, les magasins de stockage pourront être

intégrés à l'ensemble et ainsi constituer des infrastructures relais au niveau de certaines oasis. Les femmes et les jeunes, qui sont notamment engagés dans la transformation, que ce soit de leur propre production ou des produits achetés, doivent pouvoir bénéficier des équipements pour renforcer leurs capacités dans ce segment de valorisation des filières.

**Plusieurs actions seraient financées dans ce cadre :** actions de lobbying, de plaidoyer, en faveur de négociations et d'accords de mesures de protection des agricultures familiales, accords d'échanges sur les axes méridiens, innovations filières de qualité, unités de stockage et de transformation améliorées, transformation/vente (regroupements, conditionnements, marchés, labels, appui aux organisations, politiques publiques), etc.

⇒ iii-Développement d'une agriculture familiale innovante, durable et pourvoyeuse d'emplois

Dans le strict court terme, il convient de favoriser le développement de systèmes de production agricole familiaux de relativement petite envergure et à rentabilité immédiate, de façon à ce que les familles paysannes puissent à la fois, satisfaire leurs besoins de première nécessité, et ensuite commencer à investir dans des ateliers de valorisation d'une chaîne de valeur plus attractive mais un peu plus exigeante en capital.

Sur le plus long terme, il conviendra d'intensifier les transformations des produits et de réduire au maximum les importations de produits agro-alimentaires en ayant le moins recours possible à des intrants manufacturés importés (engrais de synthèse, produits pesticides) et en associant toujours plus étroitement agriculture, élevage et exploitation raisonnée du parc arboré des oasis.

**Plusieurs actions seraient financées dans ce cadre :** travaux de recherche développement sur les systèmes agro-forestiers oasiens, systèmes pastoraux liés aux oasis, investissements dans le conseil agricole, les technologies vertes et l'amélioration en services financiers auprès des populations sahariennes, aménagements des ressources en eau (collecte de l'eau, restauration des systèmes d'irrigation et d'abreuvement et de gestion des parcours).

⇒ iv- Renforcement de la gouvernance des axes transsahariens, renforcement des capacités des acteurs et investissements structurants gérés par les populations des centres d'affaires inter connectés

Les collectivités locales et les services déconcentrés de l'État sont généralement très dépourvus, voire oubliés des actions de formations, de renforcement des capacités, plus encore des transferts de ressources du niveau central. Il s'agira d'appuyer les acteurs locaux dans l'exercice de leurs fonctions dans un cadre saharien, qui exige plus qu'ailleurs la délégation de responsabilité aux citoyens qui occupent et vivent de ces vastes espaces sahariens.

Un certain nombre d'infrastructures et d'aménagements sont inscrits dans les plans de développement des collectivités locales, là où elles existent. Il s'agira d'appuyer ces acteurs dans la réalisation de ces aménagements en innovant sur les modalités de gestion décentralisée de ceux-ci dans le cadre saharien.

**Plusieurs actions seraient financées dans ce cadre :** Des créations, mais aussi des réhabilitations, seront réalisées dans les normes nationales définies dans les cahiers des charges des entreprises de travaux et après validation des localisations prioritaires, marchés, aires de stationnement adaptées au trafic saharien.

Un certain nombre d'investissements sont à prévoir dans les domaines de la protection des capacités productives des sols (DES-CRS, brises vents, etc.), dans la production oasienne (exhaure solaire, agriculture verte, etc.), dans la transformation, le conditionnement et l'écoulement des produits (reprofilage de pistes), dans la production pastorale (hydraulique...).

⇒ v- Formation et insertion des jeunes dans l'économie et les différentes activités transsahariennes

L'enjeu sera d'élaborer dans les principales localités des axes des stratégies de formation et d'insertion des jeunes dans l'économie et les différentes activités transsahariennes afin de toucher une cible essentielle du développement des méridiens.

Un diagnostic des besoins et de l'offre de formation existants sera réalisé et une stratégie développée, en s'inspirant notamment des expériences en cours au sud tunisien par exemple (pôle de formation de Médenine).

**Plusieurs actions seraient financées dans ce cadre :** des actions de formation de formateurs, de voyages d'échanges, d'appuis à l'élaboration de programmes de formation adaptées à ces espaces, d'appuis à l'amélioration des infrastructures de formation, de maîtrise d'innovations en matière de développement de réseaux et d'accès à l'information, d'infrastructures de formation, de bourses de formation et de financement d'installation des jeunes dans les activités oasiennes et transsahariennes.

#### IV. Ébauche des étapes suivantes d'un programme d'intervention

**Phase 1 (juin 2017 - septembre 2018) :** Méthode et organisation à adopter en trois points :

- ⇒ La Banque Mondiale constitue un **groupe de réflexion** en son sein en y adjoignant des personnes extérieures, sensibilisées à la thématique saharienne. Ce groupe analyse la présente note, l'enrichit et la retravaille de manière à la faire sienne pour en faire un outil de diffusion.
- ⇒ Sur la base de cette note réappropriée, la Banque Mondiale reprend la préoccupation du développement de la zone saharienne et **amorce un dialogue** avec les différents États concernés et les organismes internationaux compétents (OSS, CENSAD, Club du Sahel, etc.) ;



INTERPELLER,  
MOBILISER,  
AGIR

- ⇒ Parallèlement le groupe de réflexion ainsi constitué organise la production d'une **série de notes thématiques** dont la liste suivante n'est qu'une esquisse :
  - Méta évaluation des projets et programmes passés et en cours
  - Analyse des coûts comparés de ce que pourrait être une politique de développement s'inspirant de la note à ce que coûte les problèmes d'insécurité dans la zone saharo-sahélienne et les moyens mis en œuvre pour y remédier
  - Leçons historiques du Sahara dans ses différentes dimensions (périodes et faisceaux)
  - Enseignements sur le changement climatique au Sahara et l'évolution des ressources
  - Etude des oasis et de l'élevage pastoral...

### **Phase 2 (octobre 2018 – décembre 2019) : Construction du programme d'intervention**

- ⇒ La Banque Mondiale organise un **Colloque** de travail avec les équipes nationales et les responsables locaux pour l'ensemble saharien et selon les logiques des grands axes méridiens
  - Maroc - Adrar mauritanien
  - Sud algérien - Adrar malien
  - Sud algérien - Air
  - Sud algérien - Kavar nigérien
  - Sud libyen – Nord Tchad (BET)

Sur la base des débats et des études thématiques restituées, des synthèses sont produites incluant des propositions de sous-ensembles pertinents (axes méridiens) et des orientations futures (vision commune et stratégie de développement correspondante). L'atelier doit aboutir à une déclaration politique formelle.
- ⇒ La Banque tire une **synthèse générale** de ses premiers travaux et **dresse les grandes lignes de la stratégie**.
- ⇒ **L'identification et la formulation conjointe entre pays** riverains de chaque axe méridien débute avec des ateliers techniques inter pays afin de préciser les contours de l'intervention : zone, durée, finalités stratégiques (paradigme), objectifs, résultats...
- ⇒ Les documents Pré PAD et PAD sont progressivement construits et approuvés à l'échelle nationale et entre les pays concernés par chaque méridien choisi.
- ⇒ Négociation et signature des conventions de financement avec la Banque Mondiale.

### **Phase 3 (2020 - 2025) : Mise en œuvre des réalisations sur les premiers méridiens choisis**

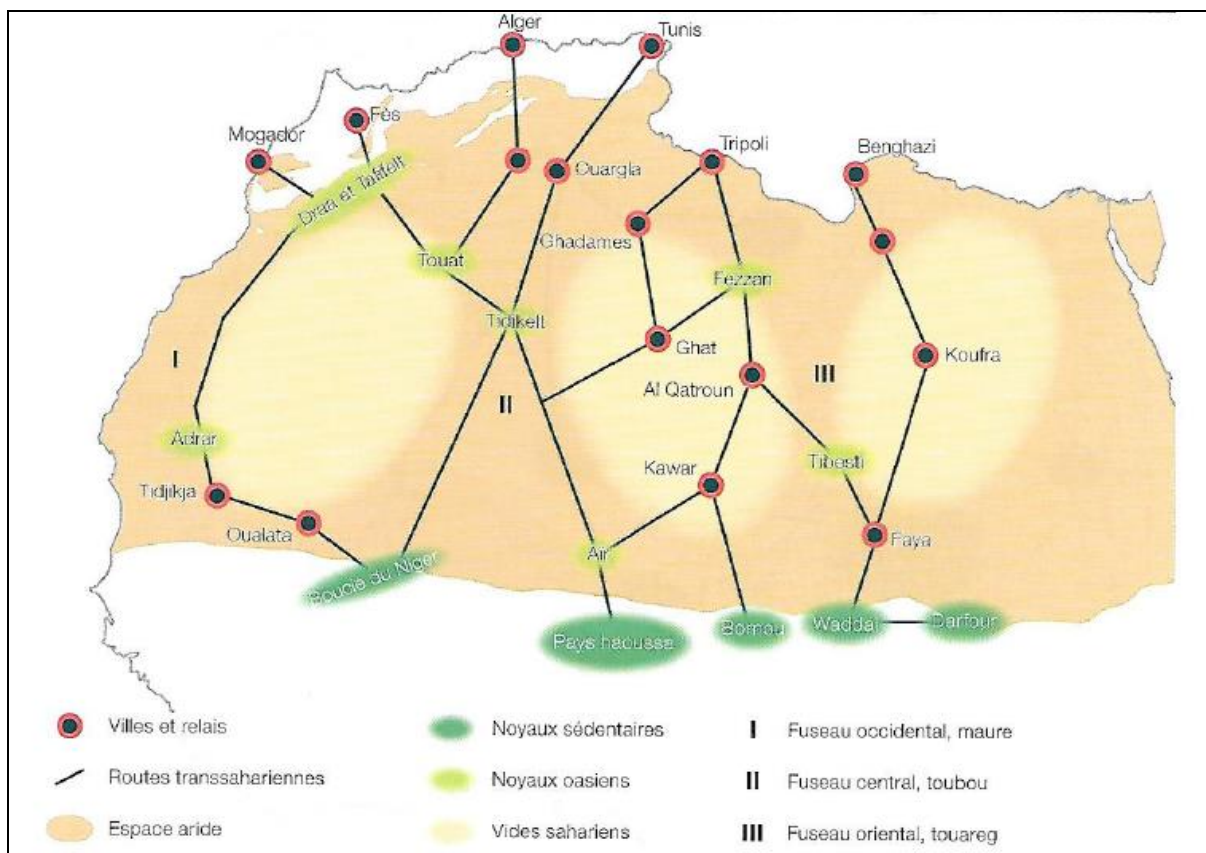
-----



INTERPELLER,  
MOBILISER,  
AGIR

**Annexes cartographiques commentées** (sources : *in* OCDE/CSAO<sup>25</sup>, 2014 : 109-115)

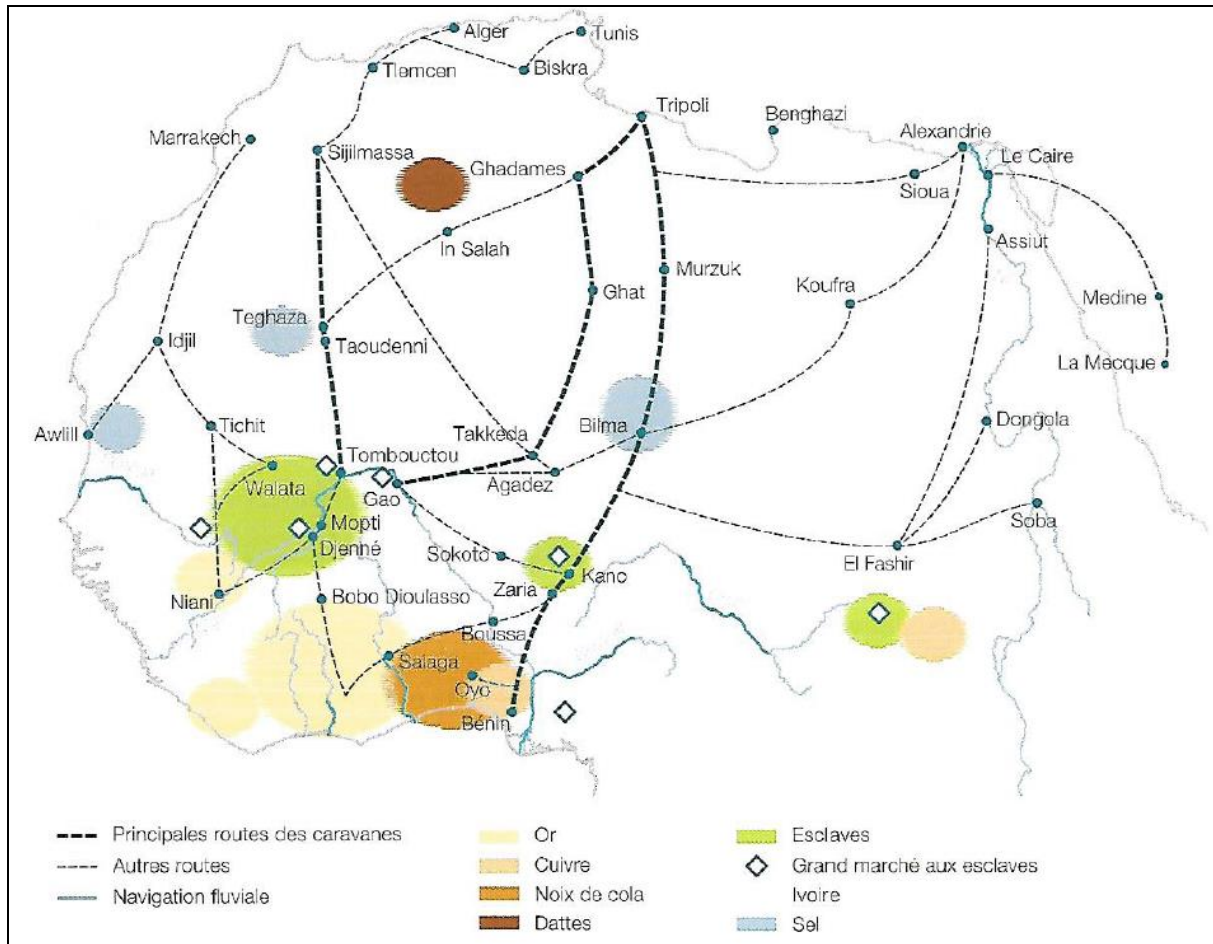
**Le commerce transsaharien selon les fuseaux horaires de Monod (Drozd, 2005)**



Les premières traces significatives d'ordre commercial remontent au VIII<sup>e</sup> siècle, avec le commerce de l'ivoire et des plumes d'autruches, activé par les berbères. Le monde musulman est à la recherche d'or, pour l'apparat mais aussi pour frapper les monnaies et ainsi commercer avec les populations de l'Arc latin.

<sup>25</sup> OCDE/CSAO, 2014, *Un atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité*, *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE.

## Les routes transsahariennes au Moyen-Age (OCDE, 2014)



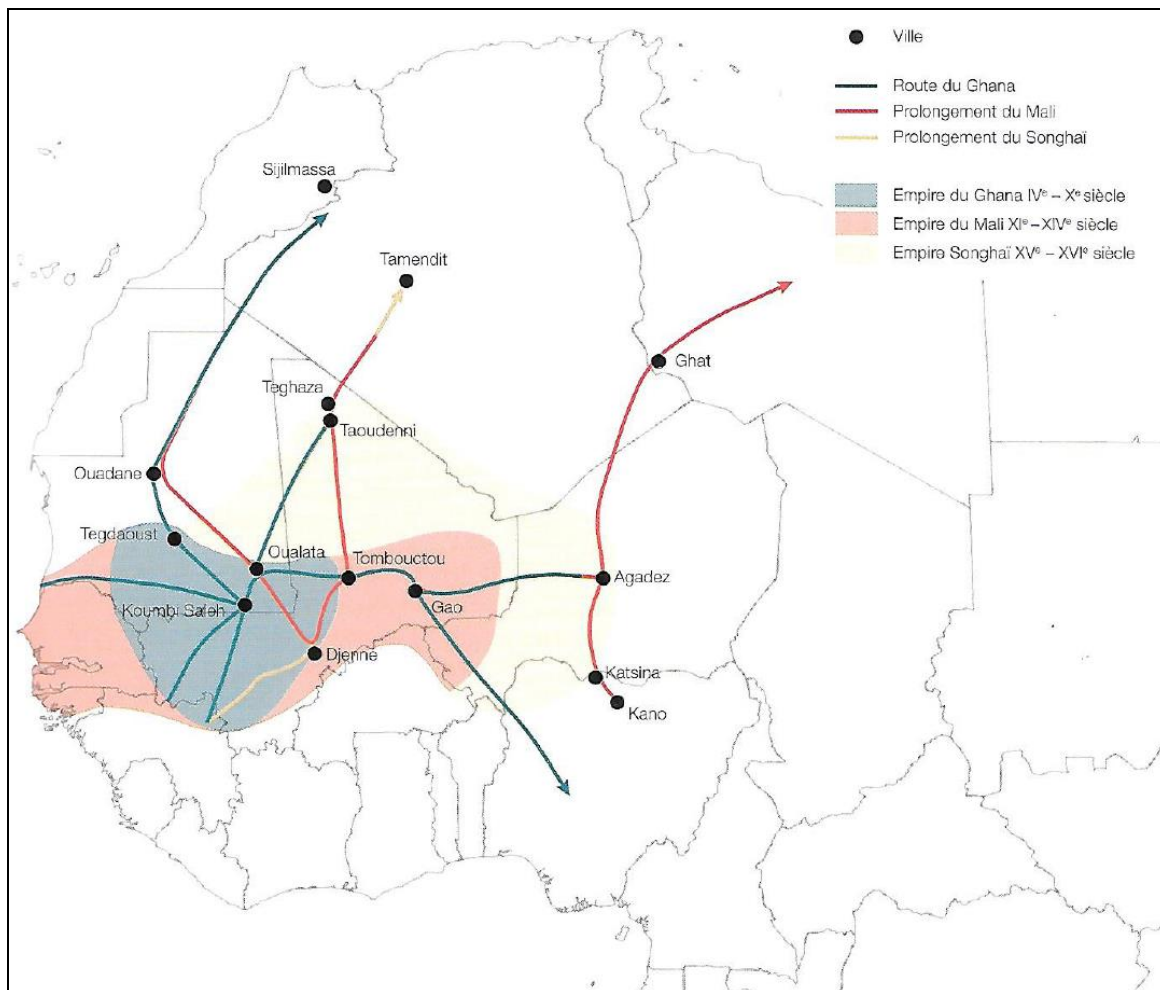
Vers le XI<sup>e</sup> siècle, le commerce de la traite des esclaves s'installe grâce aux pouvoirs sahétiens découvrant l'islam, eux-mêmes situés en interface avec les chefs des populations animistes plus au sud. Les fonctions de logeurs, de relais d'information et de lieux d'abreuvement consolident certains itinéraires au détriment de pistes et de cités maintenant oubliées.



Les villes de Tombouctou, Djenné, Agadez, puis Zinder deviennent progressivement des pôles attractifs reliant, grâce aux réseaux marchants, le pays haoussa avec la Tripolitaine et la Cyrénaïque de l'actuelle Libye.

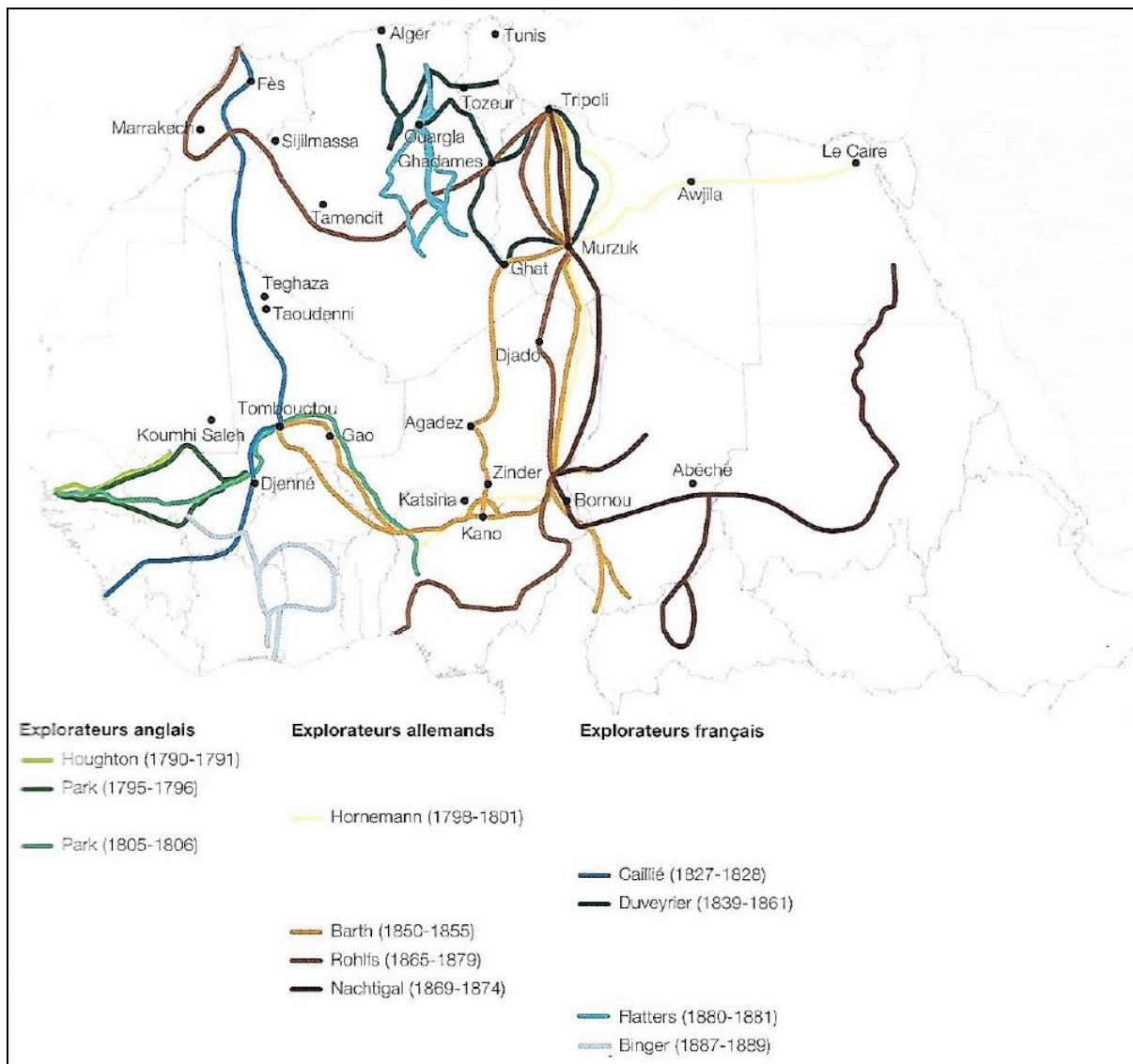
### **Les empires sahéliens et leurs routes (UNESCO, 1980-1988)**





La pénétration des européens par les fleuves à partir du XIV<sup>e</sup> siècle implique un certain détournement de l'or africain vers les ports atlantiques au détriment des réseaux méridiens. La diffusion de la religion musulmane et sa pratique du pèlerinage a également renforcé les étapes relais et points de rencontre.

### Les itinéraires d'exploration, 1770-1890 (Bouillet, 1991)



La période des explorateurs et des comptoirs laisse préfigurer un changement de pôles commerciaux. Cette tendance progressive marque une rupture d'orientation commerciale passant d'une



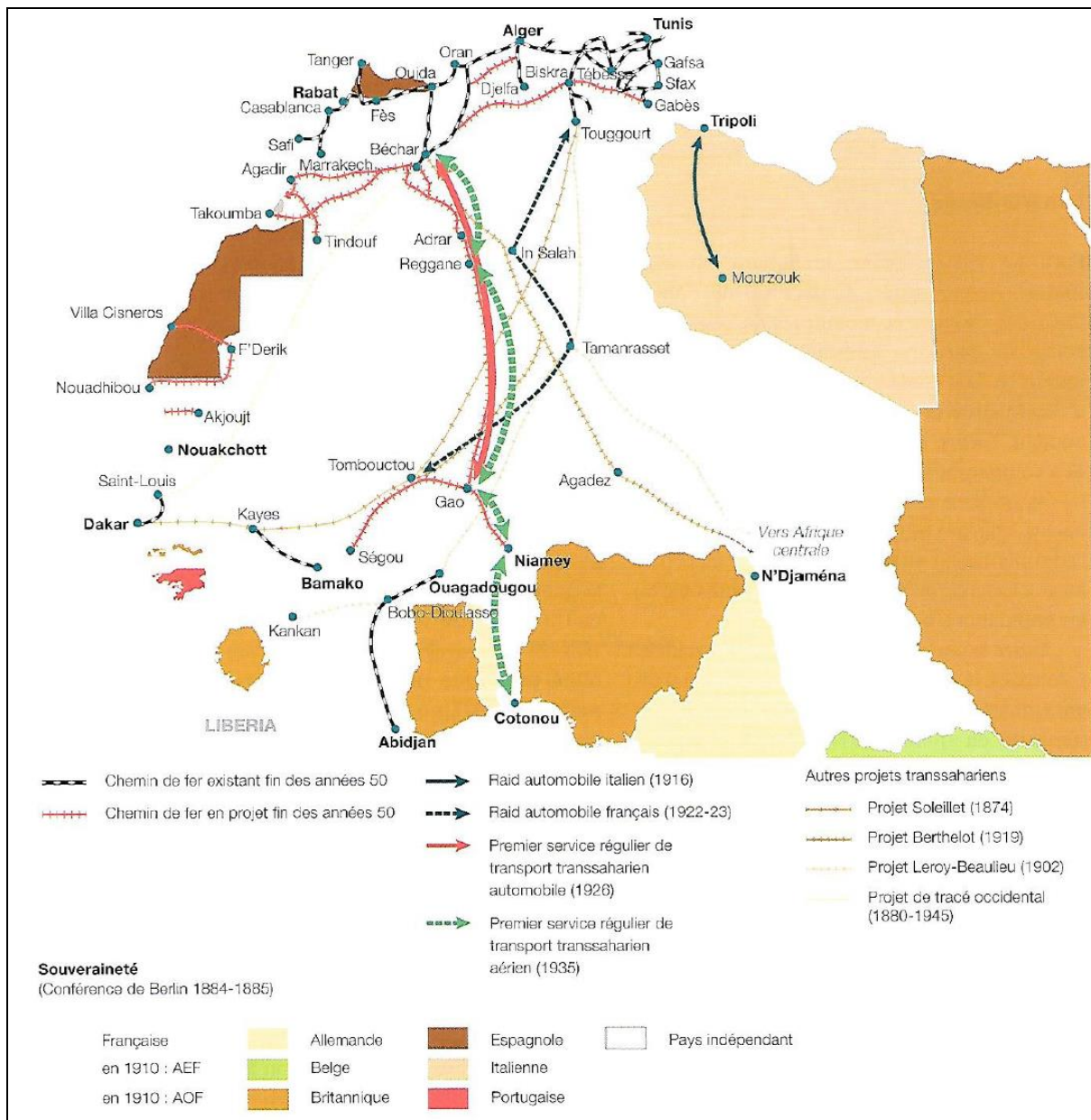
**INTERPELLER,  
MOBILISER,  
AGIR**

logique méridienne construite au gré des relations durant de longs siècles par une logique orientée vers les ports atlantiques et des milieux littoraux correspondants. Le déclin du pouvoir touarègue accompagne les changements commerciaux.

L'obsession sécuritaire colon vis-à-vis des populations nomades, réputées insaisissables, prend le dessus, accentuant la représentation d'un espace saharien à contrôler et à quadriller par des frontières à matérialiser, suite à la conférence de Berlin (1984-85).

### **Les projets transsahariens avant les indépendances (OCDE, 2014)**





L'inversion des axes commerciaux ne gomme toutefois pas les liaisons d'orientation Nord-Sud mais les modifie sensiblement. Des projets d'infrastructure ordonnés par les nouveaux pouvoirs coloniaux sont conçus avec une mise en œuvre différenciée et une continuité variable dans le temps.

